DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 1

L'Observatoire de l'Emploi Culturel

Les notes de

L'emploi dans les professions culturelles en 2004

d'après l'Enquête Emploi de l'Insee

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Délégation
au développement
et aux affaires internationales

Département
des études,
de la prospective
et des statistiques

Série « *Données de cadrage* »

N° 45 – Mai 2006

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 2

Responsable des études « Emploi » au sein du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) : Frédérique PATUREAU, assistée d'Yves JAUNEAU.

Responsable des publications et de la valorisation : Jacqueline BOUCHERAT.

Directeur de la publication : Philippe CHANTEPIE, chef du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS).

© Ministère de la culture et de la communication, Délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI). Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), Paris, 2006.

Ce document est téléchargeable sur le site :
http://www.culture.gouv.fr/dep/telechrg/noec45.pdf

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 3

SOMMAIRE

Avertissement 5

Près de 2 % de la population active occupée 6

Une surreprésentation masculine 7

Un actif sur deux a moins de 40 ans 8

Un niveau d'études générales élevé 9

Une forte concentration géographique en Île-de-France 10

Plus d'un actif sur quatre n'est pas salarié 11

Une précarité de l'emploi plus marquée 12

Annexes 15

Enquête Emploi : présentation 17
Les professions culturelles : définition 18
Le secteur culturel : définition 20
Tableaux 22

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 5

Avertissement

Les données présentées dans cette note ont été établies grâce à une exploitation particulière de l'*Enquête Emploi* de l'Insee de 2004[1], réalisée par le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS). Ces données offrent une estimation quantitative et une caractérisation de l'emploi dans les professions culturelles, c'est-à-dire dans les professions spécifiques du domaine des arts, des spectacles et de l'information.

Cette *approche par profession*, définie par référence à la nomenclature nationale des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS[2]), permet de décrire les caractéristiques des actifs des professions culturelles (en termes d'âge, de sexe, de niveau de diplôme…) et celles des emplois qu'ils occupent (nature du contrat de travail, salariat/non-salariat…), *quel que soit le secteur d'activité (culturel ou non culturel*) dans lequel ils travaillent.

Toutes les professions culturelles, en effet, ne s'exercent pas dans des unités économiques[3] du secteur culturel, c'est-à-dire dans des unités dont l'activité principale, définie par référence à la Nomenclature d'activités française (NAF[4]), relève du champ culturel : un designer, par exemple, qui occupe une profession spécifique au domaine des arts et de la culture, peut exercer son emploi dans l'industrie automobile, un styliste dans l'industrie de l'habillement, un professionnel des métiers d'art dans l'orfèvrerie-bijouterie…

Comme chaque année, une autre note de synthèse[5], établie à partir de la même *Enquête Emploi*, complète la présente approche, proposant une description des actifs et des emplois des unités économiques propres au secteur culturel, quelle que soit la nature de la profession qu'ils exercent (professions culturelles, mais aussi professions administratives, comptables, techniques…).

1. Voir annexe, p. 17, « Enquête Emploi : présentation ». Précisons que l'exploitation réalisée par le DEPS concerne uniquement les actifs âgés de 15 ans et plus, résidant en France métropolitaine.

2. Parmi toutes les professions identifiées par cette nomenclature, 22 sont ici considérées comme « culturelles ». On trouvera la liste de ces professions en annexe p. 18.

3. On entend par « unités économiques », les entreprises, associations, services municipaux, entreprises individuelles.

4. Parmi les codes que propose la NAF, 26 constituent le « secteur culturel ». On trouvera la liste des codes en annexe p. 20.

5. Voir *Note de l'observatoire de l'emploi culturel* n° 44, mai 2006, téléchargeable sur le site http://www.culture.gouv.fr/dep/telechrg/noec44.pdf

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 6

Près de 2 % de la population active occupée

En 2004[6], environ 450 000 personnes exercent une profession culturelle, soit près de 2 % de la population active occupée. Les professions de l'audiovisuel et du spectacle et celles des arts plastiques et métiers d'art concentrent respectivement 34 % et 30 % des actifs exerçant une profession culturelle (voir graphique 1).

Les professions littéraires regroupent 54 000 actifs, soit 12 % du total des professions culturelles, celles de cadre et technicien de la documentation et de la conservation, d'architecte et de professeur d'art, entre 7 et 8 % des actifs chacune.

Graphique 1 – Répartition des actifs des professions culturelles selon la profession

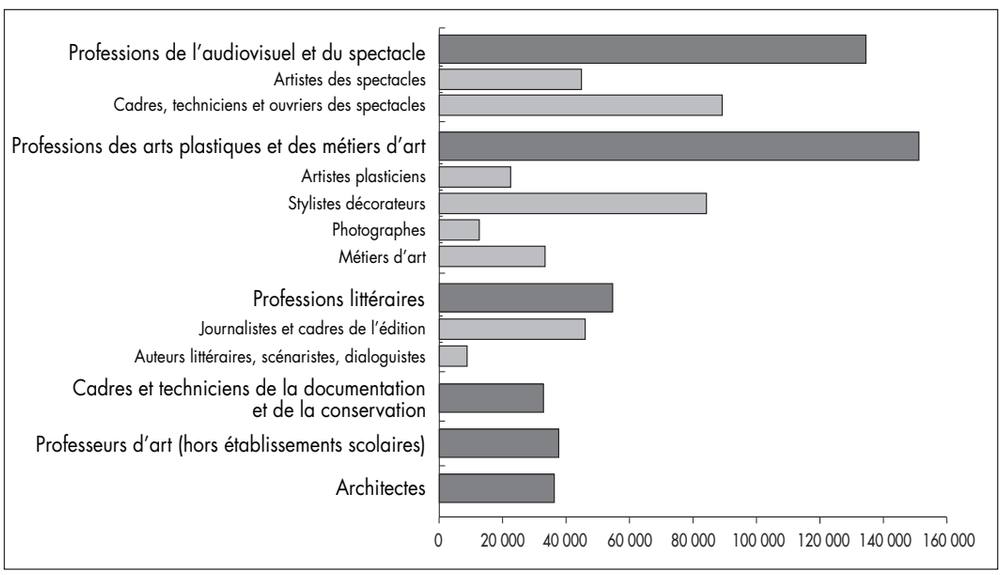

Source : Insee (Enquête Emploi – 2003)/DEPS

6. Depuis 2003, les résultats de l'enquête Emploi sont donnés en « moyenne » sur l'année.

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 7

Une surreprésentation masculine

La surreprésentation masculine parmi les actifs des professions culturelles est plus marquée que dans l'ensemble de la population active occupée (61 % contre 54 %), comme le montre le graphique 2.

Cette surreprésentation globale masque en fait de grandes disparités selon les professions culturelles considérées (voir aussi le tableau 2 en annexe 4, p. 23). Certaines s'avèrent ainsi très nettement masculines, comme les auteurs littéraires (77 %), les architectes (76 %) ou encore les photographes (72 %), tandis que d'autres sont, à l'inverse, caractérisées par l'importance des effectifs féminins (74 % des cadres et techniciens de la documentation et de la conservation sont des femmes ainsi que 55 % des professeurs d'art).

Graphique 2 – Part des hommes parmi les actifs des professions culturelles

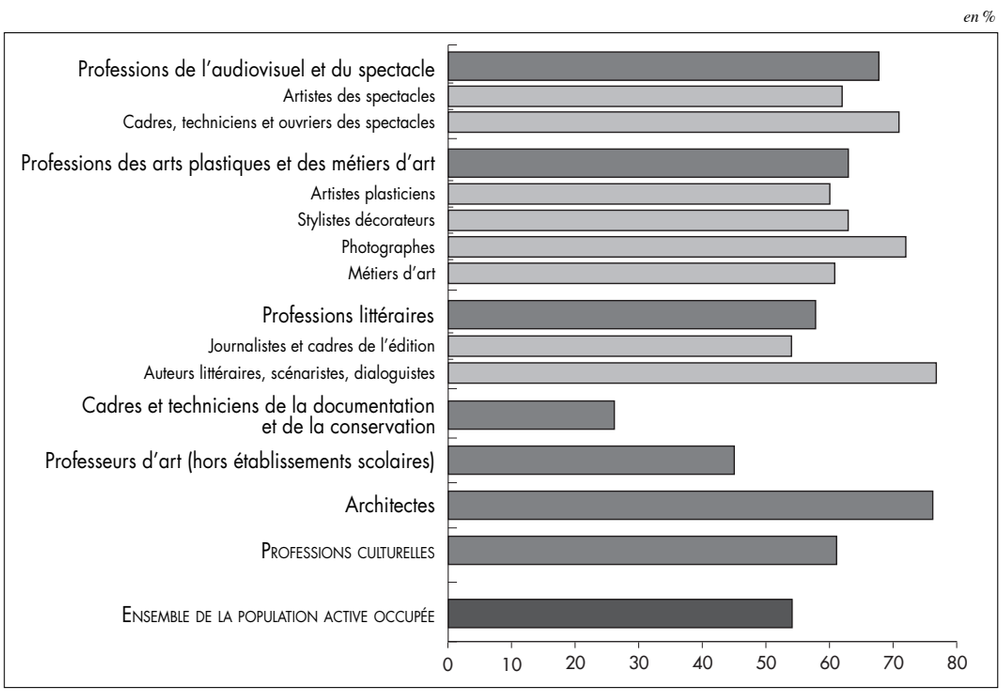

Source : Insee (Enquête Emploi – 2003)/DEPS

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 8

Un actif sur deux a moins de 40 ans

Les actifs des professions culturelles sont en moyenne un peu plus jeunes que ceux des autres professions (53 % de moins de 40 ans contre 47 % dans l'ensemble de la population active occupée). De même, à l'autre extrême de la pyramide des âges, la part des actifs de 60 ans et plus est elle aussi supérieure dans les professions culturelles (voir tableau 3 en annexe 4, p. 24).

Au sein des professions culturelles, celle de styliste décorateur comporte une proportion particulièrement élevée de jeunes actifs (69 % de moins de 40 ans). L'ensemble des professions artistiques et techniques du spectacle est également exercé par des actifs plutôt jeunes (55 % de moins de 40 ans). D'autres professions, en revanche, sont occupées par des actifs en moyenne plus âgés : c'est le cas de la profession d'architecte (34 % seulement de moins de 40 ans) ou encore celle de photographe (43 % de moins de 40 ans).

Graphique 3 – Part des moins de 40 ans parmi les actifs des professions culturelles

en %

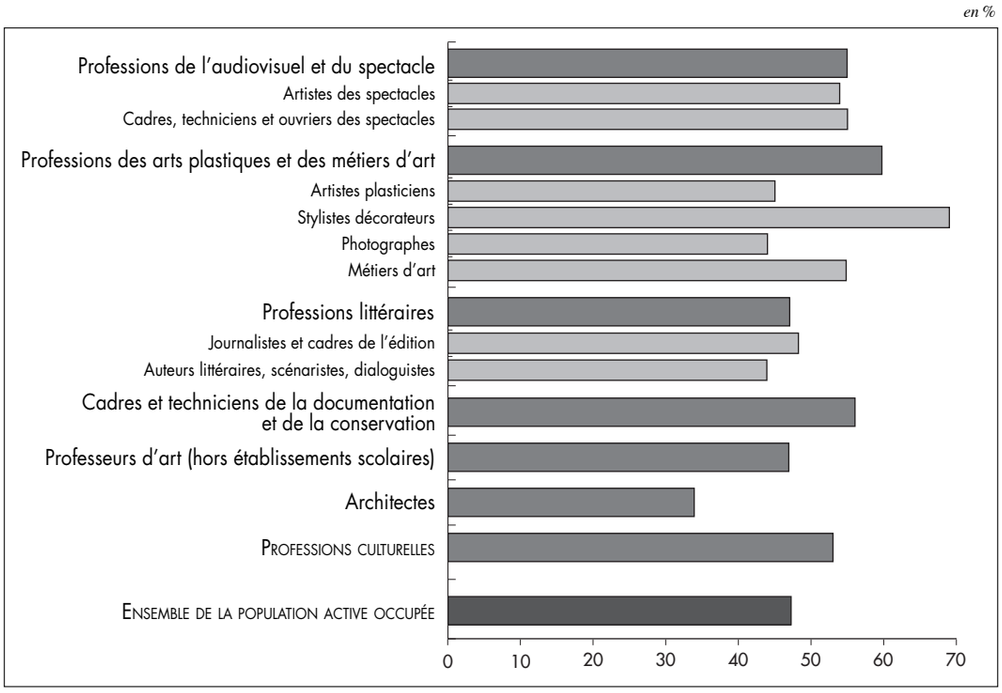

Source : Insee (Enquête Emploi – 2003)/DEPS

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 9

Un niveau d'études générales élevé

En termes de niveau d'études générales, les professions culturelles, dans leur ensemble, se distinguent nettement de la moyenne de la population active : 53 % des actifs des professions culturelles ont un niveau d'études générales supérieur ou égal à « bac + 2 », contre 27 % pour l'ensemble de la population active occupée (graphique 4).

Cette part des diplômés « bac + 2 et plus » varie de 90 % chez les auteurs littéraires et 89 % chez les architectes à 19 % pour les photographes et à 16 % pour les métiers d'art. Pour ces deux dernières professions, le niveau de compétence et de savoir-faire professionnels repose sur une formation spécifique souvent longue, mais largement en marge de la classification générale par niveau de diplôme inspirée des cursus universitaires (voir aussi le tableau 4 en annexe 4, p. 25).

Graphique 4 – Part des diplômés « bac + 2 et plus » parmi les actifs des professions culturelles

en %

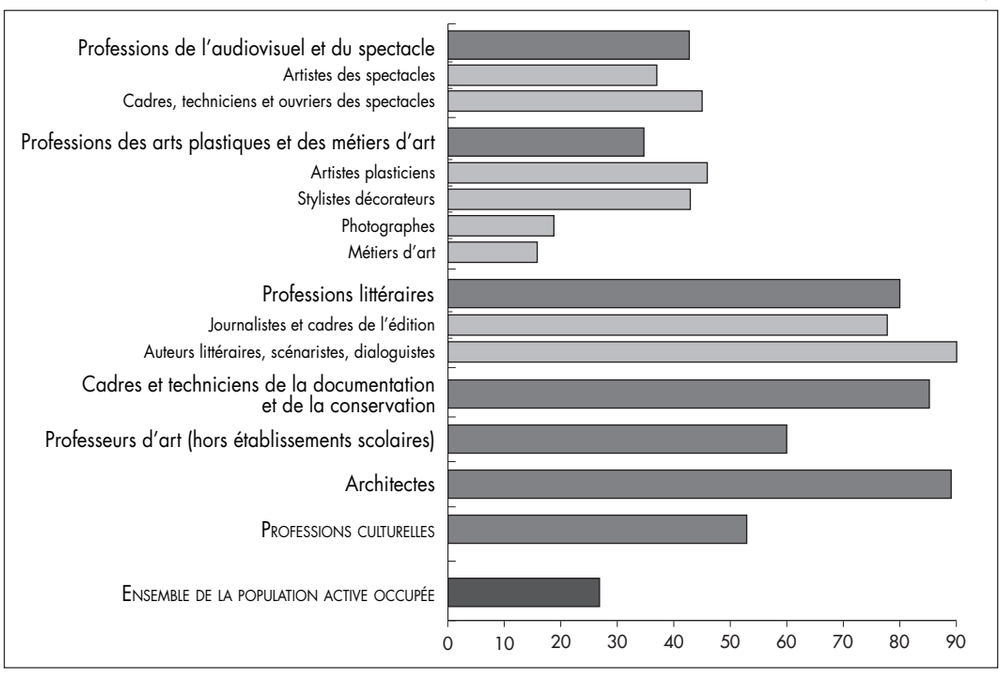

Source : Insee (Enquête Emploi – 2003)/DEPS

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 10

Une forte concentration géographique en Île-de-France

Environ 43 % des actifs des professions culturelles travaillent en Île-de-France, soit une proportion deux fois plus élevée que celle de l'ensemble de la population active occupée (graphique 5).

Ce déséquilibre géographique concerne tout particulièrement les professions littéraires (63 % des actifs travaillent dans cette région) ainsi que celles de l'audiovisuel et du spectacle (50 %). Il est en revanche moins marqué pour d'autres professions, comme les professeurs d'art, les photographes, les artistes plasticiens ou encore les professionnels des métiers d'art, mieux répartis sur l'ensemble du territoire.

Graphique 5 – Part des actifs travaillant en Île-de-France parmi les actifs des professions culturelles

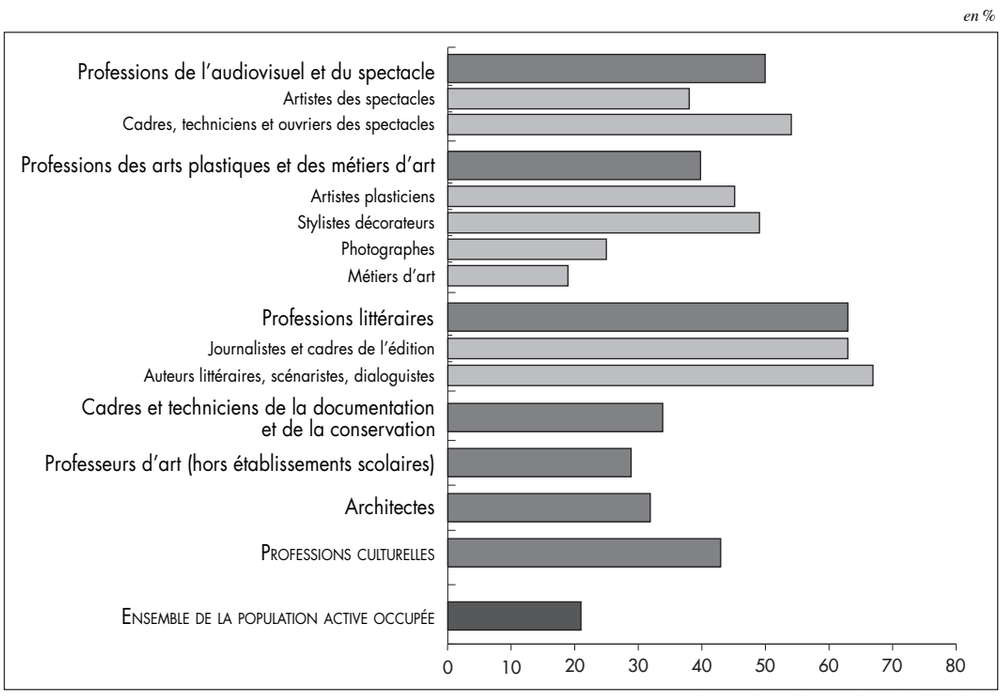

Source : Insee (Enquête Emploi – 2003)/DEPS

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 11

Plus d'un actif sur quatre n'est pas salarié

Les professions culturelles se distinguent également de l'ensemble des professions par une proportion nettement plus élevée de non-salariés : 28 % des actifs de ces professions travaillent à leur compte, ce qui n'est le cas que de 11 % de la population active occupée (voir graphique 6).

Ici encore, les disparités sont grandes au sein des professions culturelles. Dans certaines professions, le travail non salarié est très répandu, notamment parmi les auteurs littéraires (93 %), les artistes plasticiens (70 %), les architectes (63 %) ou encore les photographes (61 %). À l'inverse, d'autres professions culturelles s'exercent très majoritairement dans le cadre du salariat, en particulier les cadres et techniciens de la documentation et de la conservation (où le nombre de travailleurs indépendants est négligeable), les professions de l'audiovisuel et du spectacle (86 %), les journalistes et cadres de l'édition (86 %) ou encore les professeurs d'art (85 % de salariés).

Graphique 6 – Part des non-salariés parmi les actifs des professions culturelles

en %

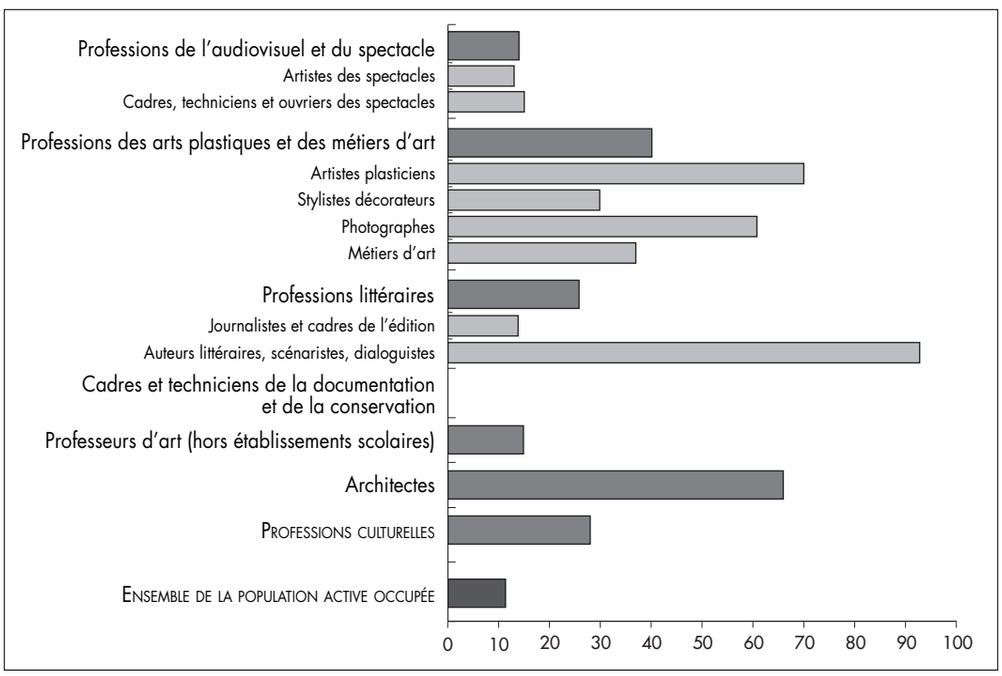

Source : Insee (Enquête Emploi – 2003)/DEPS

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 12

Une précarité de l'emploi plus marquée

Les professions culturelles se caractérisent par une plus grande précarité, mesurable en termes de statut d'emploi et de temps de travail.

- Près d'un salarié sur trois exerce en effet sa profession dans le cadre d'un contrat à durée déterminée, contre 13 % seulement dans l'ensemble des professions (voir graphique 7).

Graphique 7 – Part des salariés en contrat à durée déterminée* parmi les salariés des professions culturelles

en %

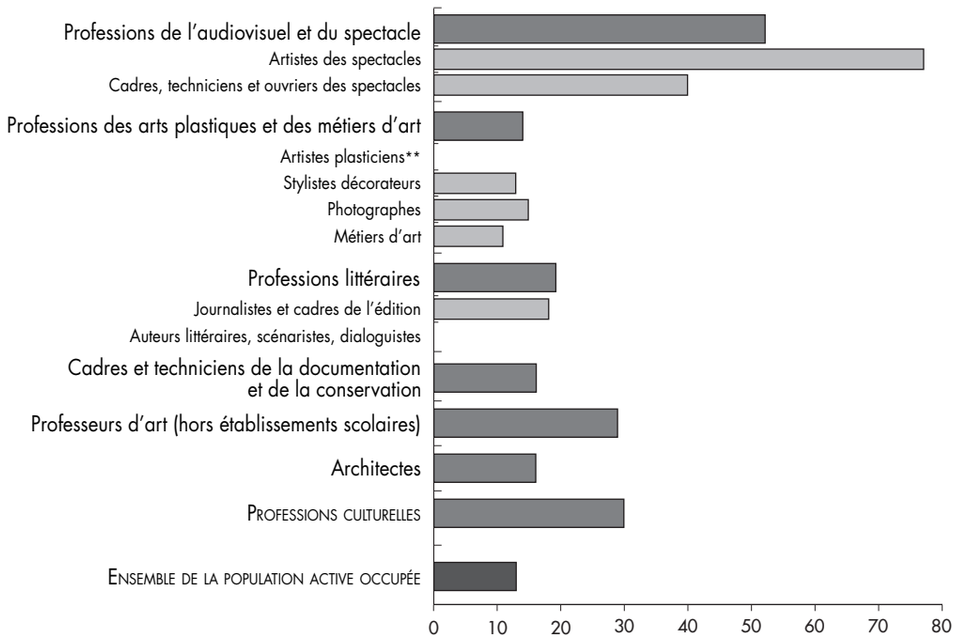

Champ : salariés uniquement.

* Contrats à durée déterminée : emplois sur CDD, CES, saisonniers, intermittents, intérimaires, contractuels avec limitation de durée, vacataires… Contrats à durée indéterminée : emplois sur CDI, fonctionnaires, contractuels sans limitation de durée.

** Pour les artistes plasticiens, le nombre de salariés est trop faible pour pouvoir établir une répartition entre CDD et CDI.

Source : Insee (Enquête Emploi – 2003)/DEPS

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 13

Cette première caractéristique tient pour beaucoup aux professions artistiques et techniques de l'audiovisuel et du spectacle où le recours à l'intermittence (donc au CDD dit d'« usage ») s'est généralisé au cours de la dernière décennie, avec des contrats de travail brefs, adaptés à la réalisation de projets artistiques ponctuels (réalisation d'un court ou d'un long métrage, d'une émission de télévision, mise en scène d'un spectacle, etc.). Plus de la moitié des salariés de ces professions sont ainsi en CDD en 2003 (et plus particulièrement, 77 % des artistes de ces professions).

D'autres professions culturelles se caractérisent également par une proportion de CDD plus élevée, notamment celles de professeur d'art (29 %).

• Par ailleurs, les actifs des professions culturelles sont également plus nombreux (22 % contre 16 % de l'ensemble des actifs) à travailler à temps partiel (voir graphique 8).

Cette caractéristique est ainsi particulièrement répandue chez les artistes des spectacles (57 %) et les professeurs d'art (55 %).

Graphique 8 – Part des actifs travaillant à temps partiel parmi les actifs des professions culturelles

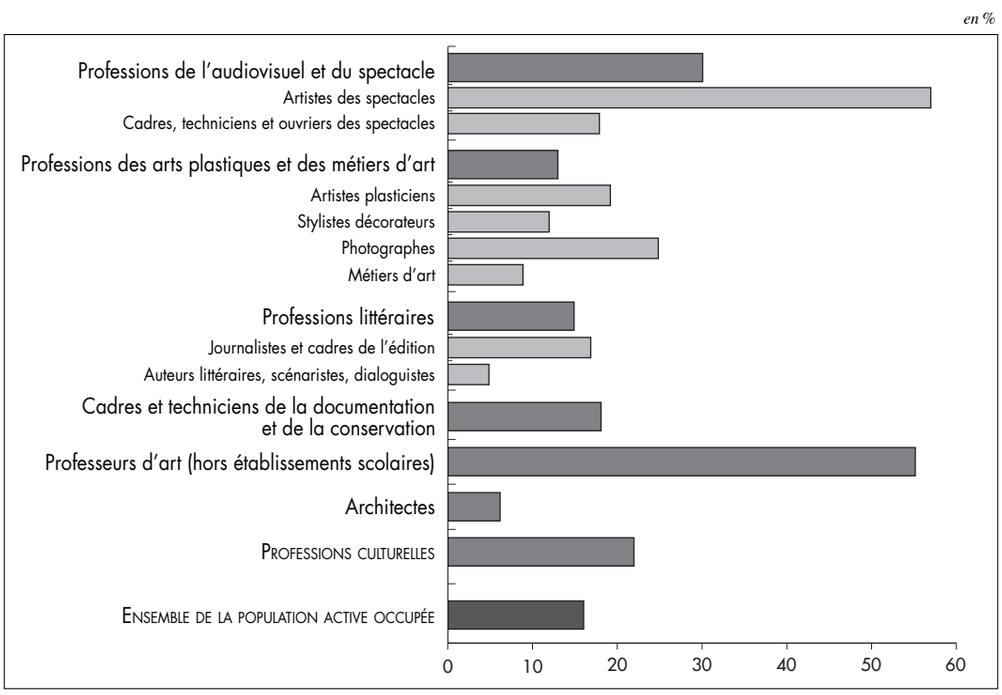

Source : Insee (Enquête Emploi – 2003)/DEPS

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 14

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 15

Annexes

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 17

Annexe 1
Enquête Emploi : présentation

Depuis juillet 2001, l'Insee a mis en place une nouvelle enquête sur l'emploi, qui s'est officiellement substituée à l'enquête emploi annuelle depuis le 1er janvier 2003. Cette nouvelle enquête emploi est trimestrielle (l'ancienne était annuelle) et sa collecte a lieu en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre (la collecte de l'enquête annuelle était ponctuelle, en général réalisée en mars).

Les résultats exposés dans ce document prennent en compte les quatre trimestres de l'année 2004.

Chaque trimestre, environ 35 000 ménages (soit environ 75 000 personnes de 15 ans ou plus) répondent à l'enquête. L'enquête est réalisée dans tous les logements « ordinaires » (hors les communautés) : toutes les personnes vivant ne serait-ce qu'une partie du temps dans un logement ordinaire sont interrogées. L'enquête est cependant représentative de l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine, communautés comprises : on fait pour cela l'hypothèse que les personnes vivant exclusivement en communauté ne diffèrent pas, à sexe et à âge donnés, des personnes vivant tout ou partie de leur temps dans un logement ordinaire.

Par rapport à l'enquête annuelle, quatre modifications majeures ont été introduites :
– tout d'abord, le questionnaire de l'enquête emploi en continu a été profondément remanié afin de le rendre plus comparable à celui des enquêtes équivalentes réalisées dans les autres pays européens ;
– en outre, le questionnaire a été enrichi, notamment sur l'exercice de plusieurs activités, l'accès à la formation continue et les horaires de travail ;
– ensuite, les techniques de collecte ont changé : la moitié des enquêtes sont désormais réalisées par téléphone ;
– enfin, les méthodes de codification – des diplômes et des professions – ont été améliorées.

Bibliographie

Dossier spécial « Enquête Emploi », *Économie et Statistique*, no 362, Insee, 2003.

« Chômage et emploi en hausse », *Insee Première*, no 857, juillet 2002.

« Enquête sur l'emploi du 1er trimestre 2003. Forte hausse du chômage entre le 1er trimestre 2002 et le 1er trimestre 2003 », *Insee Première*, no 909, juillet 2003.

« Enquête sur l'emploi 2004. Le chômage augmente légèrement malgré la reprise de l'emploi », *Insee Première*, no 1009, mars 2005.

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 18

Annexe 2

Les professions culturelles : définition

Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles
Liste des postes PCS retenus pour les « professions culturelles »

Parmi l'ensemble des professions et catégories socioprofessionnelles, on retient les codes suivants :

PROFESSIONS DE L'AUDIOVISUEL ET DU SPECTACLE

Artistes des spectacles

354b Artistes de la musique et du chant

354c Artistes dramatiques

354d Artistes de la danse du cirque et des spectacles divers

Cadres, techniciens et ouvriers des spectacles

353b Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles

353c Cadres artistiqus et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles

465b Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (salariés ou indépendants)

637c Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et l'audiovisuel

227a Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif

PROFESSIONS DES ARTS PLASTIQUES ET DES MÉTIERS D'ART

Artistes plasticiens

354a Artistes plasticiens

Stylistes décorateurs

465a Assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, salariés (dont les architectes d'intérieur, designers, stylistes, graphistes), salariés et indépendants

Photographes

465c Photographes (salariés et indépendants)

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 19

Métiers d'art

214e Artisans d'art

637b Ouvriers d'art

PROFESSIONS LITTÉRAIRES

Journalistes et cadres de l'édition

352a Journalistes et rédacteurs en chef

353a Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'édition (littéraire, musicale, audiovisuelle, multimédia)

Auteurs littéraires

352b Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes

CADRES ET TECHNICIENS DE LA DOCUMENTATION ET DE LA CONSERVATION

351a Bibliothécaires, archivistes, conservateurs, de la fonction publique

372f Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)

425a Assistants techniques de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique) (dont les bibliothécaires adjoints, documentalistes)

PROFESSEURS D'ART (hors établissements scolaires)

354g Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

ARCHITECTES

312f Architectes libéraux

382b Architectes salariés

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 20

Annexe 3
Le secteur culturel : définition

Nomenclature des activités française
Liste des postes NAF retenus pour le « secteur culturel »

Parmi l'ensemble des postes de la NAF, on retient les postes suivants :

INDUSTRIES CULTURELLES

Édition et librairie

22.1A Édition de livres (livres, manuels scolaires, brochures, atlas, cartes et partitions musicales)

22.1G Édition d'enregistrement sonore (disques, disques compacts et bandes contenant de la musique ou d'autres enregistrements sonores)

22.1J Autres activités d'édition (calendriers, cartes postales, édition d'art : gravures, photographies, images)

52.4R Commerce de détail de livres, journaux et papeterie (et aussi fournitures de bureau et vente en kiosque)

Presse

22.1C Édition de journaux (quotidiens, journaux publicitaires)

22.1E Édition de revues et périodiques

92.4Z Agences de presse, journalistes indépendants

Radio et télévision

92.1A Production de films pour la télévision (films de tous types : séries, téléfilms…)

92.2A Activités de radio

92.2B Production de programmes de télévision

92.2D Édition de chaînes généralistes

92.2E Édition de chaînes thématiques

92.2F Distribution de bouquets de programmes de télévision

Activités cinématographiques et de vidéo

92.1B Production de films institutionnels et publicitaires (films publicitaires, films techniques d'entreprises, films de formation ou éducatifs, clips vidéo)

92.1C Production de films pour le cinéma (courts ou longs métrages destinés à la projection en salle)

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 21

92.1D Prestations techniques pour le cinéma et la télévision (prise de son, effets spéciaux, doublages…)

92.1F Distribution de films cinématographiques (vente ou location de films ou vidéos à d'autres établissements)

92.1G Édition et distribution vidéo (ventes ou location de films ou vidéos à destination du public)

92.1J Projection de films cinématographiques

ARCHITECTURE

74.2A Activités d'architecture (projets architecturaux, conseils aux maîtres d'ouvrage, conduite d'opérations pour le compte de propriétaires, conseils et études en matière d'aménagement urbain et paysager)

SPECTACLE VIVANT ET ACTIVITÉS ARTISTIQUES

92.3A Activités artistiques (artistes indépendants : acteurs, musiciens, danseurs ; ensembles permanents : orchestres, troupes, compagnies ; créations de spectacles ; et les autres artistes indépendants : peintres, dessinateurs, sculpteurs, écrivains…)

92.3B Services annexes aux spectacles (machinerie, costumes, maquillage, éclairage, organisation de manifestations culturelles, promotion)

92.3D Gestion de salles de spectacles (salles de concerts, théâtres, cabarets, studios d'enregistrement)

92.3K Activités diverses du spectacle (cirque, marionnettes, son et lumière, clubs de danse, organisation de bals et de soirées sans exploitation d'un lieu particulier)

CONSERVATION DU PATRIMOINE

92.5A Gestion des bibliothèques

92.5C Gestion du patrimoine culturel (musées, sites, monuments historiques)

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 22

Annexe 4
Tableaux

Tableau 1 – Répartition des actifs des professions culturelles selon la profession exercée en 2004

Professions	Effectifs	%
Professions culturelles	**447 000**	**100,0**
Professions de l'audiovisuel et du spectacle	134 000	30,0
Artistes des spectacles	45 000	10,0
Cadres techniciens et ouvriers des spectacles	89 000	20,0
Professions des arts plastiques et des métiers d'art	152 000	34,0
Artistes plasticiens	22 000	5,0
Stylistes décorateurs	84 000	18,8
Photographes	13 000	2,9
Métiers d'art	33 000	7,3
Professions littéraires	54 000	12,2
Journalistes et cadres de l'édition	45 000	10,0
Auteurs littéraires	9 000	2,2
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	33 000	7,3
Professeurs d'art	38 000	8,4
Architectes	36 000	8,1

Source : Insee (Enquête Emploi, moyenne annuelle sur 2004)/DEPS

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 23

Tableau 2 – Répartition des actifs des professions culturelles selon le sexe en 2004

en %

Sexe	Hommes	Femmes	Total
Professions culturelles	**61**	**39**	**100**
Professions de l'audiovisuel et du spectacle	68	32	100
Artistes des spectacles	62	38	100
Cadres techniciens et ouvriers des spectacles	71	29	100
Professions des arts plastiques et des métiers d'art	63	37	100
Artistes plasticiens	60	40	100
Stylistes décorateurs	63	37	100
Photographes	72	28	100
Métiers d'art	61	39	100
Professions littéraires	58	42	100
Journalistes et cadres de l'édition	54	46	100
Auteurs littéraires	77	23	100
Cadres, techniciens de la documentation et de la conservation	26	74	100
Professeurs d'art	45	55	100
Architectes	76	24	100
Ensemble de la population active occupée	54	46	100

Source : Insee (Enquête Emploi, moyenne annuelle sur 2004)/DEPS

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 24

Tableau 3 – Répartition des actifs des professions culturelles selon la tranche d'âge en 2004

en %

Tranche d'âge	15-24 ans	25-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus	Total
Professions culturelles	**5**	**48**	**25**	**18**	**4**	**100**
Professions de l'audiovisuel et du spectacle	5	50	26	16	3	100
Artistes des spectacles	3	51	25	15	6	100
Cadres techniciens et ouvriers des spectacles	5	50	27	17	1	100
Professions des arts plastiques et des métiers d'art	8	52	22	15	3	100
Artistes plasticiens	1	43	24	23	9	100
Stylistes décorateurs	10	59	19	11	1	100
Photographes	7	36	33	18	6	100
Métiers d'art	7	48	26	16	3	100
Professions littéraires	2	45	28	18	7	100
Journalistes et cadres de l'édition	3	45	30	19	3	100
Auteurs littéraires	–	44	18	11	27	100
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	3	53	16	26	2	100
Professeurs d'art	11	36	26	15	12	100
Architectes	–	34	29	33	4	100
Ensemble de la population active occupée	8	39	28	23	2	100

Source : Insee (Enquête Emploi, moyenne annuelle sur 2004)/DEPS

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 25

Tableau 4 – Répartition des actifs des professions culturelles selon le niveau de diplôme en 2004

en %

Niveau de diplôme	Bac + 3 et plus	Bac + 2	Bac	Niveau CAP, BEP	Niveau BEPC, CEP ou aucun	Total
Professions culturelles	**39**	**14**	**18**	**14**	**15**	**100**
Professions de l'audiovisuel et du spectacle	27	16	24	13	20	100
Artistes des spectacles	26	11	33	8	20	100
Cadres techniciens et ouvriers des spectacles	27	18	19	15	21	100
Professions des arts plastiques et des métiers d'art	19	16	19	25	19	100
Artistes plasticiens	35	11	21	12	21	100
Stylistes décorateurs	21	22	21	23	13	100
Photographes	9	10	27	25	29	100
Métiers d'art	9	7	10	42	32	100
Professions littéraires	69	11	10	7	3	100
Journalistes et cadres de l'édition	67	10	10	8	3	100
Auteurs littéraires	76	14	10	10	0	100
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	65	20	8	5	2	100
Professeurs d'art	47	13	21	1	18	100
Architectes	85	4	4	2	5	100
Ensemble de la population active occupée	14	13	17	28	28	100

Source : Insee (Enquête Emploi, moyenne annuelle sur 2004)/DEPS

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 26

Tableau 5 – Répartition des actifs des professions culturelles selon la région du lieu de travail en 2004

en %

Région du lieu de travail	Île-de-France	Autres régions	Total
Professions culturelles	**43**	**57**	**100**
Professions de l'audiovisuel et du spectacle	50	50	100
Artistes des spectacles	38	62	100
Cadres techniciens et ouvriers des spectacles	54	46	100
Professions des arts plastiques et des métiers d'art	40	60	100
Artistes plasticiens	45	55	100
Stylistes décorateurs	49	51	100
Photographes	25	75	100
Métiers d'art	19	81	100
Professions littéraires	63	37	100
Journalistes et cadres de l'édition	63	37	100
Auteurs littéraires	67	33	100
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	34	66	100
Professeurs d'art	29	71	100
Architectes	32	68	100
Ensemble de la population active occupée	21	79	100

Source : Insee (Enquête Emploi, moyenne annuelle sur 2004)/DEPS

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 27

Tableau 6 – Répartition des actifs des professions culturelles entre salariés et non-salariés en 2004

en %

	Salariés	Non-salariés	Total
Professions culturelles	**72**	**28**	**100**
Professions de l'audiovisuel et du spectacle	86	14	100
Artistes des spectacles	87	13	100
Cadres techniciens et ouvriers des spectacles	85	15	100
Professions des arts plastiques et des métiers d'art	60	40	100
Artistes plasticiens	30	70	100
Stylistes décorateurs	70	30	100
Photographes	39	61	100
Métiers d'art	63	37	100
Professions littéraires	74	26	100
Journalistes et cadres de l'édition	86	14	100
Auteurs littéraires	7	93	100
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	100	–	100
Professeurs d'art	85	15	100
Architectes	34	66	100
Ensemble de la population active occupée	89	11	100

Source : Insee (Enquête Emploi, moyenne annuelle sur 2004)/DEPS

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 28

Tableau 7 – Répartition des salariés des professions culturelles selon la durée du contrat de travail en 2004

en %

Durée du contrat de travail	Contrat à durée déterminée*	Contrat à durée indéterminée**	Total
Professions culturelles	**30**	**70**	**100**
Professions de l'audiovisuel et du spectacle	52	48	100
Artistes des spectacles	77	23	100
Cadres techniciens et ouvriers des spectacles	40	60	100
Professions des arts plastiques et des métiers d'art	14	86	100
Artistes plasticiens-	28	72	100
Stylistes décorateurs	13	87	100
Photographes	15	85	100
Métiers d'art	11	89	100
Professions littéraires	19	81	100
Journalistes, secrétaires de rédaction	18	82	100
Auteurs littéraires	ns	ns	100
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	16	84	100
Professeurs d'art	29	71	100
Architectes	16	84	100
Ensemble de la population active occupée	13	87	100

* Contrats à durée déterminée : emplois sur CDD, CES, saisonniers, intermittents, intérimaires, contractuels avec limitation de durée, vacataires…

** Contrats à durée indéterminée : emplois sur CDI, fonctionnaires, contractuels sans limitation de durée.

Source : Insee (Enquête Emploi, moyenne annuelle sur 2004)/DEPS

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 29

Tableau 8 – Répartition des actifs des professions culturelles selon la durée du temps de travail en 2004

en %

Durée du temps de travail	À temps partiel	À temps complet	Total
Professions culturelles	**22**	**78**	**100**
Professions de l'audiovisuel et du spectacle	30	70	100
Artistes des spectacles	57	43	100
Cadres techniciens et ouvriers des spectacles	18	82	100
Professions des arts plastiques et des métiers d'art	13	87	100
Artistes plasticiens	19	81	100
Stylistes décorateurs	12	88	100
Photographes	25	75	100
Métiers d'art	9	91	100
Professions littéraires	15	85	100
Journalistes et cadres de l'édition	17	83	100
Auteurs littéraires	5	95	100
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	18	82	100
Professeurs d'art	55	45	100
Architectes	6	94	100
Ensemble de la population active occupée	16	84	100

Source : Insee (Enquête Emploi, moyenne annuelle sur 2004)/DEPS

DEP_note-observatoire-45 19/04/06 12:05 Page 32

Fabrication
TRANSFAIRE SA, 04250 Turriers
☎ 04 92 55 18 14 04 92 55 18 88
Imprimé en France
Dépôt légal : xxxxx, mai 2006